

1 - Exercices 2013 et 2014 - Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante - Bilan des décisions prises dans le cadre des articles L 2122.22 et L 2322.2 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Par délibérations en date des 11 juin 2009 et 17 avril 2014, vous m'avez accordé, pour toute la durée du mandat, les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement des diverses opérations de gestion courante.

Conformément aux articles L 2122.22 et L 2322.2 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous fais part des opérations effectuées à ce titre :

I - Comptabilité

1) Emprunt 2014 : Signature d'un contrat de prêt avec la Banque Postale

Afin d'assurer le financement d'une partie de ses investissements 2014, la Ville de Besançon a lancé une consultation financière début mai et a contracté un prêt auprès de la Banque Postale. Cet emprunt est classé en catégorie 1A (risque minimum) dans la classification Gissler. Les conditions financières sont les suivantes :

- Montant : 5 000 000 €
- Durée : 15 ans
- Taux d'intérêt annuel : Taux fixe de 2,89 %
- Versement des fonds : à la demande de la Ville de Besançon jusqu'au 18 juillet 2014 avec versement automatique à cette date
- Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
- Echéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle
- Mode d'amortissement : échéances constantes
- Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
- Commission d'engagement : 0,15 % du montant du prêt soit 7 500 €

Le prêt sera encaissé sur le budget principal à l'imputation 16.01.1641.20200.

II - Contentieux

- Affaire SARL FMB SELECTIM c/ Commune de Besançon : Défense des intérêts de la commune de Besançon dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir introduit devant le Tribunal Administratif de Besançon le 2 mai 2014.

Le requérant sollicite l'annulation de l'arrêté municipal en date du 18 avril 2014 portant sur la réalisation des travaux d'office aux frais du propriétaire des parcelles CK N° 119, 120, 121, 122, 135 sises rue de Charigney à Besançon, adressé et signifié à la SEP FMB VERTHIER, représentée par la SARL FMB SELECTIM.

Il sollicite également la condamnation de la Ville de Besançon à lui verser une somme de 400 € sur le fondement de l'article L. 761-1 du Code de justice administrative ainsi qu'aux entiers dépens.

- Affaire Commune de Besançon c/ SCI MARGIER et autres : Référé constat déposé par la Ville de Besançon devant le Tribunal Administratif de Besançon en préalable aux travaux de réhabilitation qu'elle va réaliser en exécution d'un bail emphytéotique conclu avec la société Maison du Peuple sur le bâtiment sis 11 rue Battant.

La commune sollicitait la désignation d'un expert par le Tribunal afin qu'il constate l'état des propriétés riveraines avant la réalisation des travaux, et en dresse un rapport.

Par ordonnance du 9 avril 2014, M. GALLIOT a été désigné comme expert et a débuté les réunions d'expertise sur place.

III - Marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 186 000 € HT depuis le 01/01/2014) et marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT :

Objet du marché	Date du marché (notification)	Titulaire du marché	Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes)
Département Eau et Assainissement			
Fourniture d'éléments, pièces détachées et accessoires pour l'analyse de résiduel de chlore et d'ozone	29/04/2014	TEREVA 25000 Besançon	80 000,00 € HT
Renforcement du réseau d'eau potable, reprise des branchements d'eau potable, création de 2 branchements d'assainissement rue du Commandant Guey	15/05/2014	HEITMANN et Fils 25410 Velesmes-Essarts	61 668,00 € HT
Réfection des goulottes des clarificateurs et du canal de comptage de la tranche 1 à la station d'épuration de Port Douvot	19/05/2014	MTS 71000 Sance	59 229,00 € HT
Direction des Espaces Verts, Sportifs et Forestiers			
Fourniture de chrysanthèmes et de bruyères 2014	28/04/2014	BONNEFOY TP 25660 Saône	45 600,00 € HT
Lot n° 1 : fourniture de chrysanthèmes pompons et cascades		HORTI-FLANDRE 59160 Lomme	10 465,65 € HT
Lot n° 2 : fourniture de bruyères			2 307,20 € HT
Département Architecture et Bâtiments			
Construction d'un radier au Centre Technique Municipal	14/03/2014	SNCB 25000 Besançon	7 279,18 € HT
Déconstruction de la maison de la Naitour - Marché complémentaire	23/12/2013	XARDEL DEMOLITION 54340 Pompey	11 589,00 € HT
Restauration de la Chapelle Saint- Etienne - Lot 1 Maçonnerie	30/12/2013	PATEU et ROBERT 25000 Besançon	21 752,75 € HT
Restauration de la Chapelle Saint -Etienne - Lot 2 Serrurerie	30/12/2013	VERDET 25000 Besançon	20 869,00 € HT
Restauration de la Chapelle Saint -Etienne - Lot 4 Peinture	30/12/2013	ECO PEINTURE 25220 Roche-Lez-Beaupré	13 507,75 € HT

Objet du marché	Date du marché (notification)	Titulaire du marché	Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes)
Restauration de la Chapelle Saint- Etienne - Lot 5 Electricité	30/12/2013	COTEB-CODIEL 25220 Thise	58 799,04 € HT
Restauration de la Chapelle Saint -Etienne - Lot 3 Menuiserie	03/01/2014	Menuiserie BULLE 25330 Déservillers	18 552,05 € HT
Restauration de la Chapelle Saint -Etienne - Lot 6 Chauffage	03/01/2014	GRANDGUILLAUME 25000 Besançon	26 013,12 € HT
Accord-cadre Travaux d'entretien et grosses réparations dans les divers bâtiments et propriétés de la Ville de Besançon et de la CAGB - Marché subséquent pour la classe en surélévation Boichard - Lot 1 Maçonnerie	14/01/2014	SNCB 25000 Besançon	54 088,25 € HT
Bloc sanitaire camping de la Plage	17/01/2014	FRANCE EQUIPEMENTS 70190 Rioz	27 923,14 € HT
Assistance à maîtrise d'ouvrage Station Port Douvot - Etude thermique	03/02/2014	BLONDEAU INGENIERIE 25000 Besançon	19 600,00 € HT
Assistance à maîtrise d'ouvrage Station Port Douvot - Etude structure	03/02/2014	IMAGE ET CALCUL 25000 Besançon	9 200,00 € HT
Restructuration du Pôle des Tilleuls - médiathèque - lot 1 Déconstruction	04/02/2014	SN SMBTP 25320 Chemaudin	452 585,81 € HT
Restructuration du Pôle des Tilleuls - médiathèque - lot 2 Charpente	04/02/2014	BEJEAN 39570 Courlans	46 999,04 € HT
Restructuration du Pôle des Tilleuls - médiathèque - lot 3 Etanchéité	04/02/2014	SFCA 25290 Ornans	53 700,00 € HT
Restructuration du Pôle des Tilleuls - médiathèque - lot 4 Bardage	04/02/2014	SMAC SUD-EST 25320 Chemaudin	165 000,00 € HT
Restructuration du Pôle des Tilleuls - médiathèque - lot 6 portes métalliques	04/02/2014	ASSA ABLOY 94380 Bonneral sur Marne	8 500,00 € HT
Restructuration du Pôle des Tilleuls - médiathèque - lot 7 Menuiseries	04/02/2014	PERRIN SAS 25300 Pontarlier	75 000,00 € HT
Restructuration du Pôle des Tilleuls - médiathèque - lot 8 Cloisons	04/02/2014	COMTOISE DE PEINTURE 25770 Serre-les-Sapins	48 565,70 € HT
Restructuration du Pôle des Tilleuls - médiathèque - lot 9 Electricité	04/02/2014	COTEB-CODIEL 25220 Thise	82 059,13 € HT

Objet du marché	Date du marché (notification)	Titulaire du marché	Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes)
Restructuration du Pôle des Tilleuls - médiathèque - lot 10 Chauffage	04/02/2014	CHENE ENTREPRISE 25220 Roche-lez-Beaupré	80 184,96 € HT
Restructuration du Pôle des Tilleuls médiathèque - lot 11 Chapes	04/02/2014	FILIPUZZI 25000 Besançon	13 745,49 € HT
Restructuration du Pôle des Tilleuls - médiathèque - lot 12 Revêtement sol	04/02/2014	CAFRACO 25870 Châtillon-le-Duc	19 810,95 € HT
Accord-cadre Travaux d'entretien et grosses réparations dans les divers bâtiments et propriétés de la Ville de Besançon et de la CAGB - Marché subséquent pour les réserves des musées - peinture	07/02/2014	ECO PEINTURE 25220 Roche-lez-Beaupré	41 739,41 € HT
Ecole Boichard - classe en surélévation - lot 2 Ossature bois	07/02/2014	VERDOT 25000 Besançon	41 252 ,81 € HT
Ecole Boichard - classe en surélévation - lot 3 Menuiseries extérieures	07/02/2014	MALENFER 75020 Paris	11 430,00 € HT
Signalétique pour les écoles	19/02/2014	SIGNAUX GIROD 39400 Bellefontaine	14 783,25 € HT
Accord-cadre Travaux d'entretien et grosses réparations dans les divers bâtiments et propriétés de la Ville de Besançon et de la CAGB - Marché subséquent pour les travaux des réserves des musées - Lot 6 Chauffage	05/03/2014	EIMI SERVICES 25480 Ecole Valentin	76 217,00 € HT
Réseaux eau - service Voirie - Prés de Vaux	04/03/2014	CCM 25300 Pontarlier	76 217,00 € HT
Accord-cadre Travaux d'entretien et grosses réparations dans les divers bâtiments et propriétés de la Ville de Besançon et de la CAGB - Marché subséquent pour la classe en surélévation Boichard - Lot 15 Electricité	05/03/2014	INNOVELEC 25000 Besançon	5 942,04 € HT
Vérifications périodiques électricité et système sécurité incendie	13/03/2014	DEKRA 25480 Ecole Valentin	25 920,00 € HT
Démolition partielle locaux VNF	21/03/2014	BTT 25000 Besançon	37 832,81 € HT
Déconstruction habitation et annexes au 5 chemin du Vernois	26/03/2014	SARL DROMARD 25500 Noël-Cerneux	9 900,00 € HT
Maîtrise d'œuvre pour la Maison Victor Hugo - marché complémentaire	14/03/2014	LHOMME & NECTOUX 25000 Besançon	7 706,10 € HT

Objet du marché	Date du marché (notification)	Titulaire du marché	Montant du marché HT ou TTC (mini-maxi si marché à bons de commandes)
Réfection du mur du cimetière de Velotte - marché complémentaire	14/04/2014	CACHOT ET ASSOCIES 25000 Besançon	1 826,21 € HT
Construction d'une tribune au stade des Orchamps - Lot 1 Maçonnerie	06/05/2014	FRANCE TRIBUNES 25000 Besançon	161 006,00 € HT
Construction d'une tribune au stade des Orchamps - Lot 2 Electricité	06/05/2014	INNOVELEC 25000 Besançon	19 572,77 € HT
Construction d'une tribune au stade des Orchamps - Lot 3 Sonorisation	06/05/2014	EQUALIZER 25480 Ecole Valentin	21 826,60 € HT
Conception et suivi des travaux de sécurité des systèmes incendie au CAM	07/05/2014	CABINET CORNET 25870 Auxon	15 770,00 € HT

IV - Avenants aux marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT / avenants aux marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 186 000 € HT depuis le 01/01/2014) / avenants sans incidence financière ou inférieurs à 5 % aux marchés de fournitures et services supérieurs à 300 000 € HT ou aux marchés de travaux supérieurs au seuil de la procédure adaptée (5 186 000 € HT depuis le 01/01/2014) :

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC)	Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC	Date de la CAO pour les avenants supérieurs à 5 % (uniquement pour les marchés formalisés)
Département Architecture et Bâtiments Rénovation du bloc sanitaire du camping de la plage à Chalezeule Avenant n° 1 : Pose de pare-douches (+ 1 888,43 € HT) et retrait des options d'étanchéité (- 297,13 € HT)	France Equipement 70190 Rioz	27 923,14 € HT	1 591,30 € HT	/
Remplacement des menuiseries extérieures du Centre Thermal de la Mouillère	COURVOISIER Stores et Fermetures 25602 Vieux-Charmont	17 242,73 € TTC		

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC)	Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC	Date de la CAO pour les avenants supérieurs à 5 % (uniquement pour les marchés formalisés)
Avenant n° 1 : correction d'erreur de cotes dans le dossier de consultation des entreprises			1 699,99 € TTC	/
<p>Département Eau et Assainissement</p> <p>Etude et montage de dossiers pour la réalisation de demande d'autorisation et étude d'impact - Révision du plan d'épandage des boues d'épuration à la station de Port Douvot</p> <p>Avenant n° 1 : Précisions apportées à l'article 3 de l'acte d'engagement sur les délais d'exécution.</p> <p>En effet, les prestations correspondant au suivi du dossier en phase d'instruction par les services de l'Etat (DDT, DREAL, Préfecture,...) ne sont pas prises en compte dans le délai de réalisation de la mission proposé par le titulaire ; ce dernier ne pouvant préalable- ment définir les délais d'instruction des services étatiques</p>	SEDE ENVIRONNEMENT 67600 Sélestat	20 900,00 € HT	Sans incidence financière	/

Objet du marché + Objet de l'avenant	Titulaire du marché (Nom - Code postal Localité)	Montant initial du marché + Montant du ou des avenant(s) précédent(s) (en précisant HT ou TTC)	Montant de l'avenant en précisant HT ou TTC	Date de la CAO pour les avenants supérieurs à 5 % (uniquement pour les marchés formalisés)
Renouvellement des conduites d'eau potable et des branchements en plomb des rues Calmoutier, Combe Reine, Gazier et Prévoyance à Besançon Avenant n° 1 : Augmentation des surfaces d'enrobés sur l'ensemble du chantier	HEITMANN et Fils 25410 Velesmes Essarts	129 331,50 € HT	2 486,00 € HT	/

V - Muséum - Dons et acquisitions

Le Muséum de Besançon veille, conformément à la loi Musées de France 2002-5 du 4 janvier 2002, à enrichir ses collections de manière à compléter les lacunes de sa collection existante.

Le 8 avril 2014, différents objets ont reçu un avis favorable de la commission scientifique interrégionale d'acquisition des musées de France.

Descriptif des objets ayant reçu l'avis favorable :

1) Une tête de Grand Koudou naturalisée (*Tragelaphus strepsiceros*), Afrique du Sud, 1983, don de Stéphane Contini

Ce spécimen complètera les collections du Muséum, puisqu'il ne possédait pas de Grand Koudou.

2) Un ensemble d'animaux naturalisés, taxidermiste inconnu, cessions de l'Etat, Douanes :

- varan (*Varanus sp.*)
- crocodile (*Crocodylus niloticus*)
- pangolin (*Manis tricuspis*)

Ces animaux sont destinés à être présentés au public en exposition permanente, au Parcours de l'Evolution. Dans la mesure où ils ne présentent pas un intérêt scientifique majeur, ils remplaceront avantageusement les spécimens plus rares.

3) Collection d'ethnologie africaine (Cameroun essentiellement), ayant appartenu à Rolande Blaise, du XVIII^{ème} au XX^{ème} siècle : pipe complète, paire de cornes de buffles gravées, collier à six têtes, emblème du royaume Bamoun, cache-sexe, bracelet monnaie, monnaie archéologique, ceinture ou pagne cache-sexe, deux très belles poteries, 2 pagnes d'apparat. Don de Geneviève Cailleteau.

Ces objets, sélectionnés suite à une expertise d'Hélène Joubert, chargée des collections africaines au Musée du Quai Branly, enrichiront les collections ethnologiques du Muséum.

VI - Musée de la Résistance et de la Déportation - Dons 2010-2013

Le 8 avril 2014, des dons remis au musée de 2010 à 2013 et destinés à enrichir ses collections ont reçu un avis favorable de la Commission Scientifique Interrégionale d'Acquisition.

Descriptif des dons présentés à la Commission :

- Don M. Gérard CHARMET : photographies (bombardement de Mers-el-Kébir, sabordage de la flotte française à Toulon, ponts de Besançon, occupation allemande de Besançon, bombardement aérien allié à Besançon, etc.), tract, et cartes de rationnement ;
- Don M. Helmuth KUHNLE, prisonnier de guerre allemand à la Citadelle de Besançon de 1944 à 1948 : documents concernant la Citadelle de Besançon à l'époque du Dépôt 85 (camp de prisonniers de guerre) ;
- Don Mme Josiane BATAILLARD : correspondance entre un prisonnier de guerre français et sa fiancée ;
- Don M. Pierre ANDRE : carte d'identité FFI ;
- Don M. Robert CHANUT, déporté aux camps de Mauthausen et de Gusen : archives personnelles (carte de rapatrié, fiche de transport, reçu de pécule) ;
- Don M. Robert CORBET : plaque commémorative ;
- Don M. Robert DUTRIEZ : archives diverses en lien avec l'histoire locale ;
- Don M. Fernand FRACHEBOIS : une lettre et un livre ;
- Don M. Daniel JEANNIN : matériel de transmission ayant appartenu au Colonel Maurin dans son PC des Montarmots (Besançon) ;
- Don M. François LAPPRAND : correspondance entre une famille allemande et une famille française (de Besançon) après guerre, évoquant surtout les difficultés de la vie quotidienne en Allemagne après guerre et l'importance de la réconciliation franco-allemande ;
- Don M. Jean-Philippe NICOLAS : archives personnelles (laissez-passer, demande de la carte du combattant, citation, etc.) ;
- Don M. Bernard WEIL : un drapeau d'ancien combattant avec ses accessoires ;
- Don Mme Michèle FOSTEL : archives personnelles (fiche de déporté politique, attestation de soins, documents manuscrits, etc.) ;
- Don Mme Monique PONCET : archives personnelles (carte nationale de priorité des mères de famille et carte postale envoyée par un prisonnier de guerre) ;
- Don M. Bernard PORTAL : plan du bombardement de l'usine Peugeot de Sochaux-Montbéliard ;
- Don M. Régis PORTAL : chaussures à semelle de bois, archives personnelles (carte de jardinage, carte de vêtements et d'articles textile, laissez-passer, cartes postales, courriers de l'Inspecteur d'Académie du Doubs et du Territoire de Belfort, etc.) ;
- Don M. Albert RICHARD-VITTON, gendre de Michelle Simon qui fut déportée au camp de Ravensbrück en mai 1944 : objets et archives personnelles (objets et vêtements liés à la déportation, cartes d'étudiant, témoignage, citation pour la Médaille de la Liberté, etc.) ;
- Don Mme Ginette PELLETIER : archives personnelles (carte de déporté résistant, attribution de la Croix du Combattant Volontaire, photographies, etc.), et vêtements de déporté ;

- Don Mme Jacqueline PLOY : correspondances en lien avec les fusillés de la Citadelle de Besançon ;
- Don Mme Claude ZINGG : archives personnelles concernant Claude SARRON et Colette ZINGG, résistants bisontins, détenus à la prison de la Butte durant la Seconde Guerre. Archives essentiellement composées de correspondances ;
- Don Mme Madeleine LEGRAND : plan du village de Liesle et archives personnelles (ausweis, autorisations de la Standortkommandantur) ;
- Don famille CHEVASSUS : archives personnelles concernant Marcelle et Clémence Pernot, résistantes bisontines (photographies, diplômes, acte de naissance, attestations, etc.). Marcelle Pernot travaillait à la Faculté des Sciences et à l'Ecole de Médecine et de Pharmacie de Besançon ;
- Don M. Jacques DELAMARCHE, neveu de M. Albert DELAMARCHE, qui fut maire de Pontarlier de 1941 à 1944 (successeur de Raymond VAUTHIER) : sous-main frappé de la francisque, papier à lettre et carte de visite du Maréchal Pétain ;
- Don M. Bernard POIX : affiche apposée à Jougne pendant l'Occupation ;
- Don Mme Marie-Odile HAEGELIN, fille de M. Roger HAEGELIN, alsacien enrôlé de force durant la Seconde Guerre Mondiale : objets et archives personnels ;
- Don Mme ILLY : rapport de fin de mission du Lieutenant-Colonel Hanneton, Forces Françaises de l'Intérieur, région D ;
- Don Mme Françoise SENDER : objets et archives personnels (cartes d'identité, médailles, mouchoir avec message codé, étoiles juives, photographies, etc.) ;
- Don Mme DECREUX : dessins réalisés par des prisonniers de guerre français de la Caserne Vauban de Besançon ;
- Don Mme Marie-Thérèse GOURDAN DE FROMENTEL : petit bouquet de fleur en laine tricoté et porté par la mère de la donatrice, Mme Aimée Gourdan de Fromentel, à la Libération de Besançon ;
- Don Mme Annik JACOMME : archives personnelles (fiche médicale d'hospitalisation, formulaires médicaux, etc.) médailles, brassard de déporté et cravate de commémoration ;
- Don Mme Hélène PETITHORY : dernière lettre d'un résistant de Devecey ;
- Don Mme Monique SEGUIN-BERTHEAU : banderole de drapeaux, pin's, et broches fabriqués à la Libération.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de ce bilan.

«**M. LE MAIRE** : Y a-t-il des remarques ? Des oppositions ?

M. Julien ACARD : Monsieur le Maire, j'ai une demande sur l'affaire SARL FBM SELECTIM qui sollicite la justice pour la condamnation de la Ville de Besançon pour 400 €. Pourriez-vous nous en dire un peu plus s'il vous plaît ?

M. LE MAIRE : Je demanderai aux services qu'on vous donne de plus amples informations, pour 400 € je ne connais pas le détail à moins que quelqu'un ici le connaisse mais je pense que c'est sur le site de Charigney. Je sais qu'il y avait un camp composé de cabanes et d'épaves de véhicules et de caravanes qui étaient installées sur une parcelle privée dans le secteur de Charigney qui n'était pas du ressort de la Ville. Au fil des mois l'insalubrité des lieux a été grandissante à la faveur d'une friche. J'ai été

alerté par les habitants du secteur et j'ai effectivement demandé des renseignements. Il se trouve que c'était une parcelle privée et que nous avons déjà à plusieurs reprises demandé au propriétaire de cette parcelle de bien vouloir faire évacuer ce qu'il y avait sur son terrain, sans réponse d'ailleurs de sa part. Je lis la note parce qu'effectivement c'est quelque chose qui m'avait échappé. Dans la soirée du 10 au 11 février 2014 un incendie s'est déclaré et devant les risques pour la sécurité publique, j'ai assumé mes responsabilités et j'ai mis en demeure la société immobilière FBM SELECTIM de procéder au nettoyage des lieux dans un délai de 5 jours à compter de la réception de la lettre. J'ai fait ce que je devais faire. Devant l'inaction du propriétaire, la Ville a donc notifié au propriétaire de la parcelle concernée le fait que nous allions procéder au nettoyage du terrain à ses frais, ce que nous avons fait. Le montant total des dépenses a été pour l'entreprise JLB de 75 480 € parce qu'il y avait des produits polluants, HEITMANN 1 308 € et 95 tonnes de déchets ont été évacués. L'arrêté précité a été attaqué par le propriétaire des parcelles concernées devant le Tribunal Administratif de sorte que pour l'instant nous n'avons pas recouvré les sommes mais nous avons décidé de poursuivre pour bien montrer que dans cette ville on devait respecter les règles, les lois de la République. Donc nous l'avons prévenu, il n'a pas voulu enlever ces déchets. Dans le cadre prévu par la réglementation je les ai fait enlever et je lui ai envoyé la facture. Voilà toute l'affaire. Concernant ce point, y a-t-il des remarques, des abstentions, des oppositions ? Il n'y en a pas».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de prendre acte de ce bilan.

Récépissé préfectoral du 18 juillet 2014.